

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire continuité du bail

Par **redouin**, le **24/10/2009** à **11:13**

Bonjour,

Actuellement, gérant d'une sci qui loue un local à une sarl qui est en liquidation judiciaire, qui me doit 4 mois de loyers pris en considération par le mandataire. Cessation d'activité début 12/2009 ; loyer payé jusqu'au 31/12/09. Que dois-je faire maintenant auprès du mandataire judiciaire en tant que bailleur concernant le bail . Merci d'avance pour vos réponses qui me seront d'un grand secours